



Edition du 15/09/2016 Validé le 15/09/2016
Page : 1/2

MAIRIE DE LANSLEBOURG MONT CENIS
1 rue des Jardins

Maitre d'ouvrage
Nom :

73480 LANSLEBOURG MONT CENIS

Réf. Client :

Tel : 04 79 05 91 62

Fax : 04 79 05 82 50

Rapport d'essai du dossier n° 160912 012437 03 Echantillon n° 114100

Type d'installation :	Unité de Distribution	Type d'analyse :	D101
Commune ou Syndicat :	LANSLEBOURG MONT CENIS	Type d'eau :	Distribuée Sans Désinfection
Nom de l'installation :	LE PLAN DES FONTAINETTES	Motif :	Contrôle Sanitaire
Code PSV :	0000002379	Préleveur :	SAVOIE LABO J. Colombat
Point de surveillance :	LE PLAN DES FONTAINETTES	Date et heure prélèvement et mesures in situ :	12/09/2016 12:32
Localisation précise :	hotel de Ronche restaurant comptoir évier	Date de dépôt :	12/09/2016
		Date de mise en analyse :	12/09/2016

CONDITIONS DE PRELEVEMENT

Météo : NUAGEUX

Démontage avant prélèvement : Oui

Type de traitement de l'eau : Aucun

Désinfection du point de prélèvement : Alcool

Point de prélèvement : Mitigeur

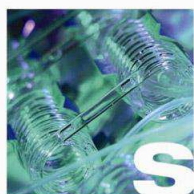
Outils de prélèvement : Aucun

Remarques : sur la Prestation: Aucune / sur l'échantillon: Aucune

Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande) Ce rapport annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.

LQ = Limites de qualité (valeurs impératives de qualité) / RQ = Références de qualité (valeurs indicatives de suivi des installations de production et distribution) selon arrêté ci dessous

Paramètres	RESULTATS	LQ	RQ	Unités	Méthodes
PRELEVEMENT D'ECHANTILLON					
# Prélèvement instantané (prise d'échantill. unique)					FDT 90-520
MESURES DE TERRAIN					
Aspect (in situ)	Acceptable			.	Méthode interne
Couleur (apparente) (in situ)	Acceptable		Acceptable	.	NF EN ISO 7887 Meth A
Odeur (in situ)	Acceptable		Acceptable	.	NF EN 1622 annexe C.
# Température de l'eau et de mesure (in situ)	9.5		25	°C	Meth. Interne PVT-MO-009
# pH (in situ)	7.8		6.5 à 9.0	Unité pH	NF EN ISO 10523
# Conductivité (corrigée à 25°C par compensation) (i	609		200...1100	µS/cm	NF EN 27888
# Chlore libre (in situ)	N.M.			mg/L	NF EN ISO 7393-2
# Chlore total (in situ)	N.M.			mg/L	NF EN ISO 7393-2
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
# Microorganismes aérobies revivifiables à 36°C	< 1			ufc/mL	NF EN ISO 6222
# Microorganismes aérobies revivifiables à 22°C	12			ufc/mL	NF EN ISO 6222
# Coliformes	< 1		< 1	ufc/100mL	NF EN ISO 9308-1
# Escherichia coli	< 1	< 1		ufc/100mL	NF EN ISO 9308-1
# Entérocoques	< 1	< 1		ufc/100mL	NF EN ISO 7899-2
PARAMETRES ORGANOLEPTIQUES					
Saveur (qualitatif)	Acceptable		Acceptable		NF EN 1622 annexe C
PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES					
# Turbidité	< 0.2		2	NFU	NF EN ISO 7027



SAVOIE LABO

Accréditation
N° 1-0618
Portée
disponible sur
www.cofrac.fr



CENTRE SAVOYARD D'ANALYSES EN ENVIRONNEMENT ET AGRO-ALIMENTAIRE

Paramètres	RESULTATS	LQ	RQ	Unités	Méthodes
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES # Ammonium (NH ₄)	< 0.03		0.1	mg/L NH ₄	Meth. Interne CH-MO-006 selon NF ISO 15923-1

= Paramètre accrédité N.M. = Non Mesuré UFC = Unité Formant Colonie

Résultats microbiologiques : selon la norme NF EN ISO 8199 (2008), les résultats dont le dénombrement est compris entre 1 et 3 indiquent la présence avec une fidélité de résultat quantifié faible, ceux entre 4 et 9 sont des nombres estimés.

EAU RESPECTANT LES LIMITES ET REFERENCES DE QUALITE FIXEES PAR L'ARRETE DU 11 JANVIER 2007 POUR LES PARAMETRES MESURES

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis au Laboratoire, tels qu'ils sont définis dans le présent document. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Il comporte 2 pages. L'accréditation de la section Essais du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont marqués par le signe dièse "#" devant chaque paramètre. Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accreditation), ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) et IAF (International Accreditation Forum) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'analyses.

Responsable Technique
M. François GENET

Technolac - 23 allée du lac d'aiguebelette - BP 50251 - 73374 Le Bourget-du-Lac - Tél. : 04 79 25 37 25 - Fax : 04 79 25 30 39 - www.savoie-labo.fr
SAS au capital de 750 000 € - R.C.S Chambéry 390 319 192 - SIRET 390 319 192 00014 - APE 7120B - N° TVA Intracommunautaire FR 63 390 319 192